

Clinique des Franciscaines
7 bis A, rue de la Porte de Buc
78000 Versailles
Tél : 01.30.97.33.33

Madame, Monsieur,

Vous allez être hospitalisé à la Clinique des Franciscaines. Pour **votre inscription vous avez 2 possibilités pour nous faire parvenir votre fiche de renseignements dûment complétée, accompagnée des documents demandés.**

- **Sur place**, au secrétariat, tous les jours de **7h00 à 18h30** (sauf week-end et jours fériés).
- **Via le portail patient** www.ramsayservices.fr

Cette démarche d'inscription n'est pas facultative, celle-ci doit être faite

DÈS VALIDATION DE LA DATE D'INTERVENTION avec votre chirurgien

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - HOSPITALISATION



Veuillez remplir cette fiche en **lettres CAPITALES**

Hospitalisation prévue le/...../..... à Intervention prévue le/...../..... .

Par le Docteur Médecin traitant

Nature de l'intervention

PATIENT

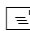
Nom :

Prénom :

Nom de Jeune Fille :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

 Adresse domicile :

.....

.....

 Téléphone :

.....

ASSURE

Nom :

Prénom :

Nom de Jeune Fille :

Date de Naissance :

N° de Sécurité Sociale

.....

 Nom et adresse du centre de Sécurité

Sociale ou autre mode de prise en charge:

.....

.....

Pour votre séjour, désirez-vous une chambre particulière ?


OUI NON

| Solo PLUS 140€ par jour <input type="checkbox"/> | Solo CONFORT 170€ par jour <input type="checkbox"/> |
|--|--|
| -Chambre particulière -TV et WIFI illimité -Ouverture de ligne téléphonique -Petit-déjeuner plaisir | -Chambre particulière -TV et WIFI illimité -Ouverture de ligne téléphonique -Petit-déjeuner plaisir -Set de linge et trousse bienvenue -Presse -Nuit et petit déjeuner et dîner accompagnant |

Joindre à cette fiche une copie de votre **Attestation de Sécurité Sociale** indiquant l'ouverture de vos droits, ainsi que la **copie d'une pièce d'identité**.

Renseignements complémentaires, si nécessaires :

S'il s'agit de l'hospitalisation d'un enfant, indiquez son rang de naissance :^{ème} enfant

 Si vous êtes **adhérent d'une Mutuelle**, la chambre particulière peut être prise en charge par celle-ci.

En cas d'hospitalisation il est donc impératif, que vous leur demandiez cette prise en charge et qu'elle soit reçue **le jour de votre entrée à la clinique**.

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter sur notre site : <http://hopital-prive-de-versailles.ramsaygds.fr/> ou par mail : cdf-admissions@ramsaygds.fr